AMAP DES 4 VENTS : bœuf - veau - farine - crêpes - galettes

Contrat d'engagement - Période du 26 avril 2018 au 18 octobre 2018	
Producteur (AB): **François COUEFFE** La Champenière 49530 DRAIN	***Consommateur adhérent :*** Nom et Prénom : Adresse : Tel : .e.mail :

L'adhérent et le producteur s'engagent moralement suivant les termes de la « feuille d'engagement » de l'amap.

Attention : pas de distribution pour ce contrat à l'Ascension, ni au mois d'août

TERMES DU CONTRAT

Il est proposé :

- chaque quinzaine :

- **des galettes** (3,95€ par 6 et 6,50€ par 12),
- **des crêpes de froment** (4,45€ par 6 et 7,60€ par 12),

De la viande de bœuf (vache) :

Au choix, une livraison en début de contrat (juin) ou une livraison en fin de contrat (fin août/début septembre).

(La date de livraison est fixée par le producteur et communiquée ultérieurement / les produits sont livrés en sachets de congélation)

- **Bœuf** (13,60€/kg) **caisse de 10kg avec ou sans haché** *(à préciser sur la grille de calcul)*
- **Bœuf colis « saucisses»** (17,60€/kg) **caisse de 7kg :**
  colis avec environ 2kg de saucisses de bœuf *(sans pot au feu et sans bourguignon)*
- **Bœuf colis haché** (14,90€/kg) **caisse de 4kg :**
  en barquettes de 2 sous vide ou en barquette de 500g *(à préciser sur la grille de calcul)*

De la viande de veau : (16,60€/kg) caisse de 7kg

Une livraison en début de contrat (juin).
(La date de livraison est fixée par le producteur et communiquée ultérieurement / les produits sont livrés en sachets de congélation)

RÉGULARISATION EN FIN DE PÉRIODE

La régularisation portera sur le poids réel des caisses de bœuf et de veau et sur l'achat des abats proposés lors des distributions des caisses de viande.

COMMANDE ET PAIEMENT

Avec le contrat d'engagement, vous trouvez une grille de calcul de votre commande (fichier Excel). Ce tableau calcule automatiquement les sommes détaillées pour chaque produit ainsi que le coût global de votre commande. Le montant de la viande de bœuf et de veau est réparti sur les six mois.
>> Pour faciliter l'enregistrement de votre contrat merci d'envoyer la grille de calcul complétée ***avant le mercredi 21 mars 2018*** *à l'adresse mail suivante :* clairebenoit49620@orange.fr *- N'oubliez pas d'indiquer votre nom sur la grille de calcul.*

SIGNATURE DU CONTRAT ET PAIEMENT DE LA COMMANDE

Lors de la signature des contrats le **jeudi 22 mars 2018**, vous devez venir avec : le présent contrat en deux exemplaires / la grille de calcul / les 6 chèques (montants indiqués sur votre grille de calcul automatique) à l'ordre de **François Couëffé**.

Si vous avez un doute, ne remplissez pas vos chèques à l'avance, nous vérifierons ensemble les montants à la signature.

Christiane Delalande - 23 rue Hyppolyte Maindron – 49270 Champtoceaux tel : 02 40 83 50 19 e-mail : jlcdelala@free.fr	**Claire Brangeon –** 34 Beaulieu - 49530 Liré tel : 02 51 14 16 25 e-mail : clairebenoit49620@orange.fr

Fait à …….. **Signature du producteur :** **Signature du consommateur :**
Le……..